

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 ans après le premier confinement, les enjeux de santé publique et les attentes des professionnels de l'hôpital public doivent être au cœur de la refondation du système de santé

- À l'occasion d'une conférence de presse organisée trois ans après le premier confinement, Arnaud Robinet, président de la FHF, a rappelé que le système de santé et l'hôpital public en particulier n'ont pas encore tourné la page du Covid : **une dette de santé publique importante demeure** (3,3M de séjours non-réalisés en cumulé depuis mars 2020 par rapport à une année d'avant crise) et les déficits ont doublé à l'hôpital public depuis 2019 (inflation, diminution contrainte de l'activité).
- De son côté, la Pr. Laëtitia Atlani-Duault, présidente de l'Institut Covid-19 Ad Memoriam, est revenue sur la **dette morale** que la société et le politique conservent à l'égard des professionnels du système de santé, soulignant l'importance pratique de tirer toutes les leçons de la crise dans une forme de « **contre-don** » vis-à-vis des professionnels de santé.
- À leurs yeux, une reconnaissance officielle de l'engagement des soignants pendant la crise, associée à la mise en œuvre rapide de **réformes concrètes**, ambitieuses et durables pour leurs conditions de travail, seront à même d'impulser une dynamique plus favorable pour l'hôpital public et le système de santé.

Le système de santé vit toujours avec les séquelles du Covid

Trois ans après le premier confinement, **l'hôpital public**, qui a assuré 85 % des prises en charge Covid (quand il ne représente que 60 % de l'activité MCO hors crise), **continue de faire les frais de sa mobilisation exceptionnelle**. Les derniers mois ont notamment été marqués par une triple épidémie qui a accru encore plus la charge de travail des hospitaliers : **la prise en charge de l'épidémie de bronchiolite s'est ainsi faite à 97 % à l'hôpital public**.

3 années de pandémie et d'épidémies vont de pair avec une dette de santé publique persistante, avec un total de **3,3 millions de séjours hospitaliers non réalisés depuis mars 2020, en comparaison de l'activité d'avant crise**. Au total, le **retard accumulé** depuis le premier confinement s'élève à l'équivalent de **10 semaines** d'activité, avec une situation plus difficile dans certains territoires (Grand Est et Île-de-France notamment).

Au-delà des enjeux pour la santé publique, cette sous-activité contrainte et l'insuffisante dynamique des recettes qui l'accompagne s'inscrit dans un contexte d'inflation qui génère un effet ciseau délétère pour les finances hospitalières. La FHF anticipe **un déficit structurel des hôpitaux publics de l'ordre de 1 à 1,3 milliards d'euros en 2022** (soit le double des niveaux d'avant crise).

Ces difficultés sont les **symptômes des dysfonctionnements structurels de l'ensemble du système de santé** que la crise sanitaire a révélés. La dette de santé publique du Covid est la conséquence des déprogrammations principalement assumées par l'hôpital public pour faire face aux épidémies.

Les professionnels de santé sont en attente de gestes forts et transformants

De son côté, la Pr. Laëtitia Atlani-Duault, présidente de l'Institut Covid-19 Ad Memoriam, est revenue sur la **dette morale que la société et le politique conservent à l'égard des professionnels du système de santé**. Le travail de collecte mémorielle réalisé par l'Institut comme les dernières enquêtes de la FHF soulignent à quel point cette période a constitué une rupture forte dans le ressenti des soignants.

Depuis 2021, la Fédération hospitalière de France et l'Institut Covid-19 Ad Memoriam **appellent chaque 17 mars**, date anniversaire du 1^{er} confinement, à rendre hommage aux professionnels de santé et aux patients impactés par la crise sanitaire. Ce devoir de mémoire doit s'accompagner d'une reconnaissance concrète, accrue, et de réponses aux fragilités de notre système de santé.

L'attractivité et la solidarité, au cœur de tous les défis à venir

Il faut donc **accélérer pour répondre aux attentes exprimées de longue date par les soignants** : augmenter massivement le nombre de professionnels de santé formés ; revoir les conditions de travail et de rémunération des hospitaliers (notamment les gardes et astreintes) ; et remettre à plat la coordination pour renforcer les solidarités ville-hôpital, particulièrement regardant la permanence des soins.

L'enjeu de ces mesures implique un cadre financier clair, sur plusieurs années. C'est pourquoi la FHF demande la signature au plus vite, entre l'Etat et les fédérations d'établissements, d'un **protocole de pluriannualité des ressources** des établissements de santé.

Très attendue, l'application de la **loi Rist** sur l'intérim doit contribuer à **redonner du sens et de la cohérence à la distribution des rémunérations médicales**. Pour mettre fin à l'intérim déréglé à partir du 3 avril et soutenir les établissements, la FHF a demandé au gouvernement de publier le texte prolongeant les majorations des tarifs de permanence des soins et de garantir l'application de plans de continuité des soins sur chaque territoire, associant l'ensemble des professionnels et des établissements.

Tout doit être envisagé pour garantir l'accès aux soins, y compris le recours aux réquisitions en cas de blocage majeur. **La FHF demande que toutes les économies dégagées progressivement** par la régulation de l'intérim (1 à 2 milliards d'euros à terme) **soient intégralement réinjectées dans les rémunérations à l'hôpital public** en visant prioritairement la permanence des soins, les astreintes, et le travail de nuit.

Pour Arnaud Robinet : « *Dans un contexte budgétaire troublé, la mise en œuvre de l'encadrement de l'intérim médical est un test de notre capacité à lutter contre les dérives du système de santé éclairées depuis 2020. Il s'agit aussi de redonner du sens, et nous demandons à ce titre que les économies dégagées, sans doute de plus d'un milliard d'euros, soient intégralement mobilisées pour mieux rémunérer les hospitaliers, à la hauteur de leur contribution. **Après les annonces des derniers mois, une réussite sur ce front marquerait une avancée forte traduisant la volonté de transformation de notre système vers plus d'efficacité au service des patients comme des professionnels de santé** ».*